



HÔTEL DE VILLE

Certifié exécutoire par le Maire compétent
tenu de la réception en Mairie
le 18-7-08 et de la publication
le 22-7-08



Direction Générale des Services

N° tél. : 01.69.49.76.74

N/Réf. : NDA/CS/LH

Arrêté n° 2008/340

(série A)

OBJET : Arrêté de délégation de fonctions et de signature durant l'absence de Monsieur Claude POTHION, 6^{ème} Adjoint, à Madame Paule FONTANIEU, 3^{ème} Adjoint.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

VU l'arrêté n° 2008/124 (série A) du 17 mars 2008 accordant à Monsieur Claude POTHION, Adjoint au Maire, délégation pour toutes les questions relatives aux finances,

CONSIDERANT que Monsieur Claude POTHION est empêché durant la période du 28 juillet au 21 août 2008 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Paule FONTANIEU, troisième Adjoint au Maire, remplace durant la période du 28 juillet au 21 août 2008 inclus, provisoirement Monsieur Claude POTHION, sixième Adjoint au Maire, dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- aux intéressés.

Fait à Yerres, le 17 juillet 2008

Bien :



Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98



La douceur de vivre